



Comme chaque année, le Plan Canicule est activé du 1er juin au 15 septembre. Dans le Bas-Rhin, une alerte est déclenchée si les températures ne descendent pas sous les 19°C la nuit et dépassent les 35°C en journée.

Un registre pour protéger les personnes vulnérables

La Ville de Reichshoffen, par le biais de son Centre communal d'action sociale (CCAS), tient un registre nominatif destiné à recenser les personnes fragiles (personnes âgées, en situation de handicap ou isolées à domicile).

L'inscription est gratuite, confidentielle et peut se faire à tout moment de l'année, en contactant le CCAS au 03.88.89.39.

En cas d'alerte canicule (niveau 3)

Les personnes enregistrées sont contactées par téléphone par le Centre Communal d'Action Sociale.

L'objectif : s'assurer de leur état de santé, donner des conseils et déclencher une intervention rapide si nécessaire (notamment en cas de non-réponse).

Sont concernées :

- Les personnes de 65 ans et plus résidant à domicile
- Les personnes de plus de 60 ans inaptes au travail
- Les personnes handicapées de plus de 18 ans, vivant à domicile

Recommandations sanitaires :

- Restez au frais et hydratez-vous régulièrement
- Fermez volets et fenêtres la journée, aérez la nuit
- Prenez des nouvelles de vos proches isolés
- Utilisez ventilateur ou climatisation si possible

La mise en place du plan canicule est l'affaire de tous. Soyons attentifs et faisons preuve de solidarité. Il y a toujours autour de nous une personne isolée qui peut être dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur.



Reichshoffen, le 17 Juin 2025

Le Maire

Hubert WALTER